



Nos honoraires de commercialisation / transaction :

### Achat / Vente

Pourcentage appliqué par tranche de prix :

- 8% HT du prix de vente si inférieur à 200 000 € HT
- 7% HT du prix de vente si compris entre 200 001 et 600 000 € HT
- 6% HT du prix de vente si compris entre 600 001 et 1 000 000 € HT
- 5% HT du prix de vente si compris entre 1 000 001 et 2 000 000 € HT
- 4% HT du prix de vente si compris entre 2 000 001 € et 3 000 000 € HT
- 3% HT du prix de vente si supérieur à 3 000 001 € HT.

Les prix de vente s'entendent Hors Taxes.

### Location

Montant minimum d'honoraires de commercialisation :

Bail commercial, bail professionnel et bail dérogatoire :

- 15 à 20 % HT du Loyer Annuel HT à la charge du Bailleur, soit 18 % TTC du loyer annuel HT
- 15 à 10 % HT du Loyer Annuel HT à la charge du Preneur, soit 24 % TTC du loyer annuel HT

ATP IMMOBILIER – Thomas Perriez Immobilier d'Entreprise, SARL au capital de 1.000€, dont le siège social est situé 21 rue Armand Leroi à Talence (33400), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux (33) sous le numéro siren 949 186 159, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI33012023000000056 délivrée par la CCI de Bordeaux-Gironde. Garanti par Allianz Actif Pro -1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX- sous le numéro 62611103. N° TVA Intracommunautaire : FR 08 949186159.